

**brèves**

**à savoir**

**Une campagne pour l'esturgeon**



L'esturgeon européen est considéré comme l'une des espèces les plus menacées d'Europe. Le *sturio*, de son nom scientifique, était autrefois répandu dans tous les fleuves d'Europe. Le bassin Gironde-Garonne-Dordogne est aujourd'hui son dernier sanctuaire. Une campagne de sensibilisation vient d'être mise en œuvre: elle est en

particulier destinée aux pêcheurs professionnels en mer, à qui il arrive de capturer accidentellement ces poissons. Compte tenu de leur nombre très faible, tout individu remis vivant à la mer est en effet une chance de plus pour l'espèce. ■

**Un slogan pour la Garonne**

Vous êtes riverain ou usager de ce fleuve, vous êtes passionné de Garonne, ou tout simplement vous la côtoyez dans vos déplacements, sur votre lieu de travail, dans le cadre de vos moments de détente et de loisir... Vous partagez notre vision (ou notre souhait) d'une Garonne en tant qu'axe de vie et de développement de première importance pour les Hommes, les activités mais aussi la faune, la flore et les milieux naturels du lit, des berges et des espaces riverains.

Si vous pensez avoir un slogan approprié autour de ce thème, alors n'hésitez pas à envoyer vos propositions au Sméag (à l'adresse indiquée en bas de page, par courriel à [smeag@wanadoo.fr](mailto:smeag@wanadoo.fr) ou sur notre site internet [www.eptb-garonne.fr](http://www.eptb-garonne.fr)) en ajoutant la mention «un slogan pour la Garonne». Le meilleur slogan donnera lieu à une publication dans le prochain numéro d'*Info Garonne* et sur notre site internet et son auteur se verra offrir un magnifique ouvrage sur la Garonne. ■

**Des chantiers pilote**

Le Sméag a engagé début septembre trois chantiers pilote d'entretien de la végétation du lit et des berges sur la Garonne pyrénéenne. Ceux-ci répondent à des enjeux hydrauliques, écologiques et paysagers. Ces opérations à but démonstratif et incitatif s'inscrivent au titre de la mise en œuvre du Schéma directeur d'entretien, dans le



cadre du programme européen INTERREG IIIA. ■

**SAGE : une quasi unanimité**

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) «Vallée de la Garonne» a été présenté le 19 septembre à la Commission de planification du Comité de bassin. Le taux de réponse des collectivités consultées par le préfet coordonnateur de bassin dépasse les 20%, ce qui est considéré

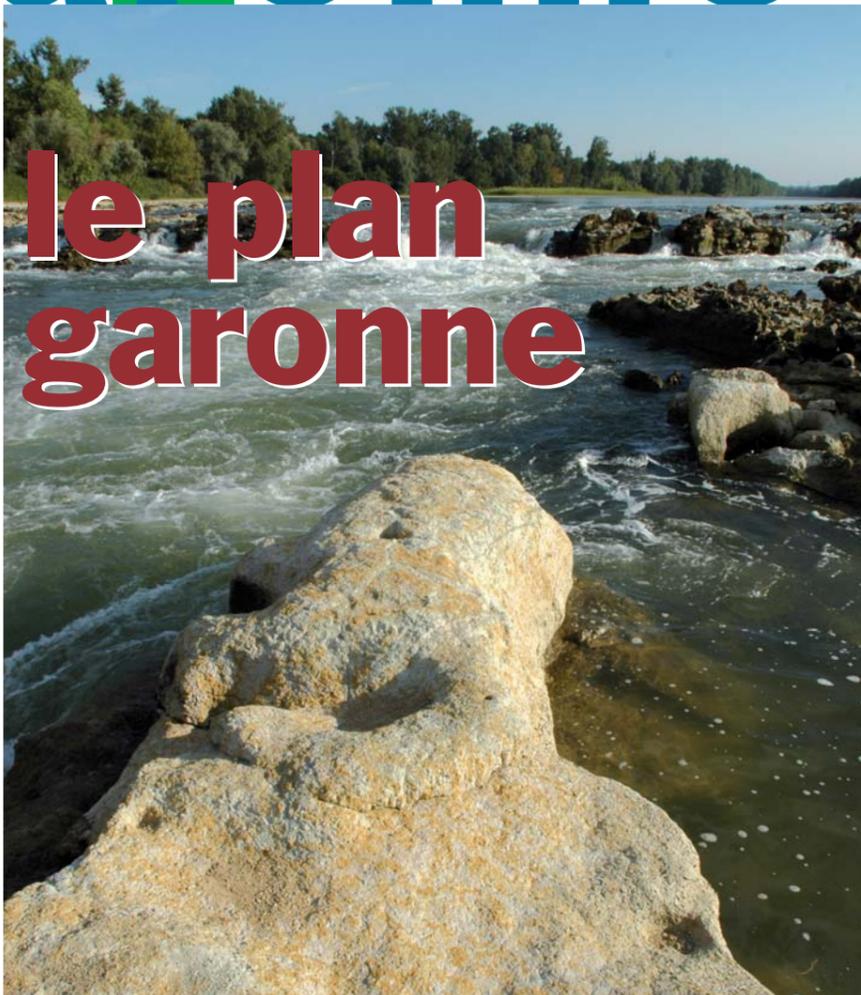
comme favorable pour un projet d'une telle envergure. Au total, 98,5% des avis sont réputés favorables: un véritable succès! L'avis de la Commission de planification ne sera rendu que le 21 novembre, afin de prendre le temps de répondre aux interrogations soulevées par la consultation. ■

**info** lettre d'information du sméag

# Garonne

n° 12  
octobre 2006

## le plan garonne



### agir pour les 10 ans à venir

*Comme pour la Loire, le Rhône et récemment la Seine, l'État a initié un plan Garonne pour les 10 prochaines années.*

*Il en a confié la responsabilité au Sméag, en raison de sa légitimité en tant que coordonnateur des actions à l'échelle globale du fleuve. En cours d'élaboration, ce plan doit être rédigé d'ici la fin de l'année pour une mise en œuvre dès 2007.*

Après avoir identifié les enjeux autour du fleuve, le plan est aujourd'hui dans sa phase de concertation avec les principales collectivités territoriales.



**quand l'eau vient à manquer**

ACTUALITÉS: .texte à venir



**natura 2000 : pour la biodiversité**

ZOOM: texte à venir

>>> en pages 4-5

>>> en pages 2-3

>>> en pages 6-7

Info Garonne n° 12 octobre 2006

**Directeur de la publication:** Jean Cambon.  
**Comité de rédaction:** Marlène Bories, Aline Chamuel, Marie-Claude Fabre, Marianne Ginesta, Claire Kerviel, Bernard Leroy, Sylvain Macé, Fabienne Sans, Paul Simon, Jean Verdier.  
**Réalisation:** Agence Conseils Médias (Toulouse).  
**Mise en pages:** Petits Papiers (Toulouse).  
**Photogravure et impression:** Imprimerie 34 (Toulouse).  
**Crédit photos:** Didier Taillefer/SMEAG. N° ISSN: 1636-1369.  
Trimestriel d'information édité par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne, 61 rue Pierre-Cazeneuve, 31200 Toulouse.  
Tél.: 05 62 72 76 00 / Fax: 05 62 72 27 84  
E-mail: [smeag@wanadoo.fr](mailto:smeag@wanadoo.fr)  
Site: [www.eptb-garonne.fr](http://www.eptb-garonne.fr)



# quand l'eau vient à manquer



■ Légende à venir.

Après un hiver et un printemps très secs, les mois de juillet, août et septembre ont été caractérisés pour la Garonne par des débits proches, voire inférieurs aux records observés durant les 45 dernières années. Et ceci malgré le soutien d'étiage, assuré par le Sméag à partir de réserves situées en Ariège et en Haute-Garonne.

L'étiage<sup>1</sup> 2006 a été particulièrement précoce, avec une entrée en période de faibles débits intervenant avec un mois et demi d'avance sur les années précédentes. Les débits d'objectif d'étiage<sup>2</sup> (DOE) ont été franchis à Lamagistère le 6 juin, et le 1<sup>er</sup> juillet à Valentine, un phénomène jamais observé de mémoire d'hydrologue.

Au 1<sup>er</sup> juillet, le Sméag ne disposait que de 40 millions de mètres cube d'eau pour le soutien des étiages, les 7 millions de mètres cube automnaux du réservoir de Montbel étant indisponibles compte tenu d'un mauvais remplissage de la retenue.

Dans ce contexte très tendu, la réalimentation du fleuve a débuté dès le 4 juillet, à raison de 5 m<sup>3</sup>/s, pour atteindre très rapidement la capacité maximale d'intervention du Sméag de 10 m<sup>3</sup>/s.

## des déficits exceptionnels

La gestion des étiages s'appuie sur les valeurs réglementaires de référence du Sdage, c'est-à-dire les débits d'objectifs d'étiages et les débits de crise<sup>3</sup> (les DCR), ainsi que sur les seuils d'alerte et d'alerte renforcée de l'arrêté cadre interdépartemental «sécheresse».

Sur les deux premiers mois et demi de campagne, les déficits constatés par rapport aux DOE, malgré les mesures de restrictions d'usages et les réalimentations, sont les suivants :

- à Valentine : 23 hm<sup>3</sup>, soit le 2<sup>e</sup> plus important déficit depuis les 45 dernières années (et le record absolu depuis l'existence du soutien d'étiage en 1993),
- à Portet : 34 hm<sup>3</sup>, soit le 5<sup>e</sup> plus fort déficit depuis 45 ans (et le 2<sup>e</sup> depuis le soutien d'étiage),
- à Lamagistère : 156 hm<sup>3</sup>, soit le 3<sup>e</sup> plus important déficit sur les 45 dernières années (et 1<sup>er</sup> depuis l'existence du soutien d'étiage).

Cette année, malgré le soutien d'étiage, il s'est écoulé en Garonne, deux fois moins d'eau que d'habitude. Sur les 76 premiers jours de campagne, le débit de la Garonne a atteint des valeurs inférieures aux DOE pendant 68 jours à Valentine et Lamagistère et 42 jours à Portet. Le seuil d'alerte renforcée a été franchi 35 jours à Valentine, 2 jours à Portet (13 pour l'alerte) et 17 jours à Lamagistère (52 pour l'alerte), et le seuil de crise pendant 7 jours à Valentine. ■

## le financement des opérations

Le coût maximal prévisionnel de l'opération de soutien d'étiage de la Garonne se monte cette année à 2,3 millions d'euros. Le financement en est assuré à 50 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à 28 % par le Sméag et à 22 % par EDF. Au 15 septembre, 1,6 million d'euros ont déjà été engagés, soit 69 % de la dépense maximale (pour 70 % de ressource en eau mobilisée). ■

1. La période d'étiage correspond à la période de basses eaux d'un cours d'eau. Pour la Garonne, elle s'étale de la mi-juillet (après la fonte des neiges) à la mi-octobre, voire jusqu'en hiver.
2. Le débit d'objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (le Sdage) au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique. Le DOE doit être en conséquence garanti chaque année en période d'étiage.
3. Quand le seuil d'alerte est franchi, les préfets, en application de la réglementation, peuvent déclencher les premières mesures de restriction d'usages, puis en fonction de la situation, aggraver ces mesures pour éviter d'atteindre le débit de crise (DCR) qui est la valeur de débit au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu. Le DCR doit en conséquence être impérativement sauvegardé par toutes mesures préalables.

# de l'Ebre à la Garonne

*Le Sméag vient de s'engager, avec la Communauté autonome de Navarre, dans un projet d'échanges d'expériences entre le fleuve Garonne et la rivière Aragon, important affluent de l'Ebre.*

Pendant le déroulement de ce projet, chacun des partenaires va conduire des études et des actions sur son territoire : la Garonne, avant la confluence avec l'Ariège, pour le Sméag ; et la rivière Aragon, après le barrage de Yesa, pour la Navarre. Puis les partenaires organiseront ensemble des séminaires techniques d'échanges d'expériences.

Pour ce qui le concerne, le Sméag s'appuiera sur les orientations fixées par le Schéma directeur d'entretien de la végétation du lit et des berges de la Garonne, et sur les conclusions de l'étude de Dynamique fluviale. Il conduira, à titre expérimental, des chantiers visant à permettre au fleuve de retrouver un fonctionnement équilibré dans une partie de son espace de mobilité (ouverture d'un bras mort, entretien d'un tronçon court-circuité, mobilisation d'atterrissements, acquisition foncière d'un « espace de liberté », etc.).

Ce projet GIRE (Gestion intégrée des rivières européennes) a été approuvé le 12 mai dernier par le comité de programmation Interreg IIIA, et il bénéficie donc de fonds européens. Il poursuit trois grands objectifs :

- la mise en œuvre de la directive européenne Habitats sur les sites inscrits au réseau Natura 2000,
- la mise en œuvre de projets pilotes afin d'expérimenter des méthodes pour atteindre le « bon état/bon potentiel » des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau,
- l'échange d'expériences sur la gestion des rivières.

## les Pyrénées et l'Europe

Concernant la mise en œuvre de la directive Habitats, le Sméag a conduit en 2003-2004 une étude de faisabilité d'un site Natura 2000 transfrontalier, «Garonne montagnarde». Cette étude a préconisé une gestion cohérente de la Garonne, de ses affluents pyrénéens et du site Baish Aran situé dans le Val d'Aran.

Il s'agit donc, dans le cadre de ce projet, de mettre en œuvre les conclusions de cette étude et d'élaborer avec le Val d'Aran et l'ensemble des opérateurs de cet espace Garonne des objectifs communs concernant la gestion de cet espace. Le Sméag mènera cette opération en complément de sa mission d'opérateur des DOCOB des sites Natura 2000 en Midi-Pyrénées.

Enfin, le Sméag et la Navarre vont organiser des séminaires techniques qui seront élargis à d'autres acteurs, notamment les partenaires espagnols du Sméag, et d'autres territoires en fonction des sujets traités. Il s'agira ainsi de mettre en place un échange d'expériences sur la gestion des rivières pyrénéennes et... européennes! ■

## vers un territoire fluvial

Dans le cadre de ces échanges entre Ebre et Garonne, le premier séminaire technique aura lieu le 18 octobre prochain à Pampelune. Il portera sur le thème : « Vers un territoire fluvial : fonctionnalité hydrogéomorphologique, conservation des habitats et gestion des risques dans les plaines d'inondation ». ■

### éditorial



Jean Cambon  
Président du  
Sméag

Après un hiver et un printemps très secs, les mois de juillet, août et septembre ont été caractérisés pour la Garonne par des débits proches, voire inférieurs aux records observés durant les 45 dernières années. Et ceci malgré le soutien d'étiage, assuré par le Sméag à partir de réserves situées en Ariège et en Haute-Garonne.

L'étiage<sup>1</sup> 2006 a été particulièrement précoce, avec une entrée en période de faibles débits intervenant avec un mois et demi d'avance sur les années précédentes. Les débits d'objectif d'étiage<sup>2</sup> (DOE) ont été franchis à Lamagistère le 6 juin, et le 1<sup>er</sup> juillet à Valentine, un phénomène jamais observé de mémoire d'hydrologue.

Au 1<sup>er</sup> juillet, le Sméag ne disposait que de 40 millions de mètres cube d'eau pour le soutien des étiages, les 7 millions de mètres cube automnaux du réservoir de Montbel étant indisponibles compte tenu d'un mauvais remplissage de la retenue.

■ Légende à venir.

Dans ce contexte très tendu, la réalimentation du fleuve a débuté dès le 4 juillet, à raison de 5 m<sup>3</sup>/s, pour atteindre très rapidement la capacité maximale d'intervention du Sméag de 10 m<sup>3</sup>/s.

## des déficits exceptionnels

La gestion des étiages s'appuie sur les valeurs réglementaires de référence du Sdage, c'est-à-dire les débits d'objectifs d'étiages et les débits de crise<sup>3</sup> (les DCR), ainsi que sur les seuils d'alerte et d'alerte renforcée de l'arrêté cadre interdépartemental «sécheresse».

Sur les deux premiers mois et demi de campagne, les déficits constatés par rapport aux DOE, malgré les mesures de restrictions d'usages et les réalimentations, sont les suivants :

- à Valentine : 23 hm<sup>3</sup>, soit le 2<sup>e</sup> plus important déficit depuis les 45 dernières années (et le record absolu depuis l'existence du soutien d'étiage en 1993),
- à Portet : 34 hm<sup>3</sup>, soit le 5<sup>e</sup> plus fort déficit depuis 45 ans (et le 2<sup>e</sup> depuis le soutien d'étiage),
- à Lamagistère : 156 hm<sup>3</sup>, soit le 3<sup>e</sup> plus important déficit sur les 45 dernières années (et 1<sup>er</sup> depuis l'existence du soutien d'étiage).

Cette année, malgré le soutien d'étiage, il s'est écoulé en Garonne, deux fois moins d'eau que d'habitude. Sur les 76 premiers jours de campagne, le débit de la Garonne a atteint des valeurs inférieures aux DOE pendant 68 jours à Valentine et Lamagistère et 42 jours à Portet. Le seuil d'alerte renforcée a été franchi 35 jours à Valentine, 2 jours à Portet (13 pour l'alerte) et 17 jours à Lamagistère (52 pour l'alerte), et le seuil de crise pendant 7 jours à Valentine. ■

## le financement des opérations

Le coût maximal prévisionnel de l'opération de soutien d'étiage de la Garonne se monte cette année à 2,3 millions d'euros. Le financement en est assuré à 50 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à 28 % par le Sméag et à 22 % par EDF. Au 15 septembre, 1,6 million d'euros ont déjà été engagés, soit 69 % de la dépense maximale (pour 70 % de ressource en eau mobilisée). ■

1. La période d'étiage correspond à la période de basses eaux d'un cours d'eau. Pour la Garonne, elle s'étale de la mi-juillet (après la fonte des neiges) à la mi-octobre, voire jusqu'en hiver.
2. Le débit d'objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (le Sdage) au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique. Le DOE doit être en conséquence garanti chaque année en période d'étiage.
3. Quand le seuil d'alerte est franchi, les préfets, en application de la réglementation, peuvent déclencher les premières mesures de restriction d'usages, puis en fonction de la situation, aggraver ces mesures pour éviter d'atteindre le débit de crise (DCR) qui est la valeur de débit au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu. Le DCR doit en conséquence être impérativement sauvegardé par toutes mesures préalables.

# de l'Ebre à la Garonne

*Le Sméag vient de s'engager, avec la Communauté autonome de Navarre, dans un projet d'échanges d'expériences entre le fleuve Garonne et la rivière Aragon, important affluent de l'Ebre.*

Pendant le déroulement de ce projet, chacun des partenaires va conduire des études et des actions sur son territoire : la Garonne, avant la confluence avec l'Ariège, pour le Sméag ; et la rivière Aragon, après le barrage de Yesa, pour la Navarre. Puis les partenaires organiseront ensemble des séminaires techniques d'échanges d'expériences.

Pour ce qui le concerne, le Sméag s'appuiera sur les orientations fixées par le Schéma directeur d'entretien de la végétation du lit et des berges de la Garonne, et sur les conclusions de l'étude de Dynamique fluviale. Il conduira, à titre expérimental, des chantiers visant à permettre au fleuve de retrouver un fonctionnement équilibré dans une partie de son espace de mobilité (ouverture d'un bras mort, entretien d'un tronçon court-circuité, mobilisation d'atterrissements, acquisition foncière d'un « espace de liberté », etc.).

Ce projet GIRE (Gestion intégrée des rivières européennes) a été approuvé le 12 mai dernier par le comité de programmation Interreg IIIA, et il bénéficie donc de fonds européens. Il poursuit trois grands objectifs :

- la mise en œuvre de la directive européenne Habitats sur les sites inscrits au réseau Natura 2000,
- la mise en œuvre de projets pilotes afin d'expérimenter des méthodes pour atteindre le « bon état/bon potentiel » des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau,
- l'échange d'expériences sur la gestion des rivières.

## les Pyrénées et l'Europe

Concernant la mise en œuvre de la directive Habitats, le Sméag a conduit en 2003-2004 une étude de faisabilité d'un site Natura 2000 transfrontalier, «Garonne montagnarde». Cette étude a préconisé une gestion cohérente de la Garonne, de ses affluents pyrénéens et du site Baish Aran situé dans le Val d'Aran.

Il s'agit donc, dans le cadre de ce projet, de mettre en œuvre les conclusions de cette étude et d'élaborer avec le Val d'Aran et l'ensemble des opérateurs de cet espace Garonne des objectifs communs concernant la gestion de cet espace. Le Sméag mènera cette opération en complément de sa mission d'opérateur des DOCOB des sites Natura 2000 en Midi-Pyrénées.

Enfin, le Sméag et la Navarre vont organiser des séminaires techniques qui seront élargis à d'autres acteurs, notamment les partenaires espagnols du Sméag, et d'autres territoires en fonction des sujets traités. Il s'agira ainsi de mettre en place un échange d'expériences sur la gestion des rivières pyrénéennes et... européennes! ■

## vers un territoire fluvial

Dans le cadre de ces échanges entre Ebre et Garonne, le premier séminaire technique aura lieu le 18 octobre prochain à Pampelune. Il portera sur le thème : « Vers un territoire fluvial : fonctionnalité hydrogéomorphologique, conservation des habitats et gestion des risques dans les plaines d'inondation ». ■

à la une

# le plan garonne agir pour les 10 ans à venir

*Comme pour la Loire, le Rhône et récemment la Seine, l'État a initié un plan Garonne pour les 10 prochaines années.*

*Il en a confié la responsabilité au Sméag, en raison de sa légitimité en tant que coordonnateur des actions à l'échelle globale du fleuve. En cours d'élaboration, ce plan doit être rédigé d'ici la fin de l'année pour une mise en œuvre dès 2007.*

4

info garonne n° 12 octobre 2006

Après avoir identifié les enjeux autour du fleuve, le plan est aujourd'hui dans sa phase de concertation avec les principales collectivités territoriales. Mandaté par le préfet à la demande des collectivités, le Sméag assure le bon déroulement de cette phase décisive.

Tout à la fois axe majeur de circulation des hommes et des marchandises, colonne vertébrale du développement des deux régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, cadre de vie par la qualité de ses paysages et de ses milieux naturels, la Garonne et sa vallée possèdent un fort potentiel. Mais on constate également que la Garonne est aujourd'hui un fleuve menacé, qui peut ainsi se transformer en une contrainte pour le développement que génère sa vallée...

Face à ces antagonismes apparents, le plan Garonne entend privilégier un retour vers le fleuve, grâce à un projet de développement maîtrisé qui préserve son environnement général tout en exploitant ses potentialités. Et l'année 2006

offre une formidable opportunité pour ce plan, car il coïncide avec l'engagement actuel ou prochain de plusieurs démarches complémentaires (directive cadre sur l'Eau, nouveau programme de l'Agence de l'eau, contrats de projets État Régions, etc.)

Le plan Garonne doit ainsi permettre de faciliter et de dynamiser tous les projets liés au fleuve, en offrant un cadre de cohérence intégrant l'ensemble des enjeux ainsi qu'un programme de mesures dans quatre directions : les populations, les activités économiques, les milieux naturels aquatiques et l'identité garonnaise.

## le fleuve et les populations



■ Légende à venir.

Comment gérer la cohabitation entre une population sans cesse croissante et un fleuve sauvage, mais menacé ? De toute évidence, la vallée de la Garonne constitue un site privilégié d'attraction des populations ; elle enregistre une forte croissance urbaine autour de ses deux métropoles, Toulouse et Bordeaux. Ce sont près de deux millions d'habitants

dont le quotidien peut être aujourd'hui fortement conditionné par le fleuve. Ainsi, un million de personnes dépendent directement de la Garonne, et près de 500 000 sont concernées par le risque d'inondation.

Au regard de cet effet démographique, le Plan Garonne vise à prendre en compte les enjeux renforcés de cohabitation entre les hommes et le fleuve. Il s'agit notamment de passer d'un stade de gestion de crise à une situation de prévention et de gestion des risques. Avec l'application de nouvelles formes de gouvernance, selon une approche plus collective et mieux intégrée.

## le fleuve et le développement économique



■ Légende à venir.

Comment développer en préservant, et préserver pour développer... ? Reliant la façade atlantique à la Méditerranée, le val de Garonne représente un axe de communication majeur, d'intérêt interrégional et national pour les échanges routiers et ferroviaires. Avec 60 % de la

production du Sud-Ouest, les granulats permettent ici une activité industrielle majeure. La Garonne est en outre une source d'approvisionnement en eau pour 77 000 hectares de surfaces agricoles irriguées. Dans son bassin, les canaux de la Neste, de Saint-Martory et le canal latéral à la Garonne assurent les besoins de multiples usages (eau potable, irrigation, hydroélectricité, tourisme fluvial).

La Garonne est également une force motrice dont dépendent les centrales nucléaires de Golfech et de Blaye, ainsi que les ouvrages hydro-électriques stratégiques d'importance nationale situés en amont de la ville de Toulouse. Ceux-ci produisent l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 740 000 habitants. La Garonne est enfin le milieu récepteur des rejets des activités, en même temps qu'un cadre touristique à haut potentiel mais encore peu valorisé.

La vallée s'affirme ainsi comme un support pertinent pour le développement économique, même s'il convient d'en évaluer les limites. Le Plan Garonne vise donc à concilier le développement économique avec la sensibilité des milieux naturels.

## le fleuve et les milieux aquatiques



■ Légende à venir.

Comment gérer durablement des milieux de vie, révélateurs d'un territoire de qualité ? Le fleuve Garonne et l'estuaire de la Gironde sont composés d'une importante diversité d'habitats, liés au lit et aux berges ainsi qu'aux milieux annexes : ripisylves<sup>1</sup>, forêts alluviales, bras morts, prairies humides,



■ Le périmètre du plan Garonne couvre une superficie totale d'environ 19 100 km<sup>2</sup> et englobe en tout ou partie 1 582 communes.

marais abritent une faune riche et variée (poissons, oiseaux, mammifères, insectes, etc.). Avec son estuaire, le plus grand d'Europe, le bassin de la Garonne est en particulier le seul des bassins européens qui accueille la totalité des huit espèces de poissons migrateurs amphihalins<sup>2</sup>. Le corridor de la Garonne fait également partie des zones humides reconnues d'intérêt écologique au niveau national ; et il est inscrit au réseau Natura 2000 d'intérêt européen. Il constitue un véritable corridor écologique, attractif et propice pour le déplacement de la faune et de la flore reliant l'Océan, le Massif central et les Pyrénées.

Ces milieux sont toutefois très fragiles et menacés, du fait des pressions diverses ou par manque de gestion. C'est pourquoi le Plan Garonne propose de mettre en œuvre une gestion pérenne et adaptée. Un milieu naturel sain et fon-



■ Légende à venir.

tionnel est en effet un indicateur de bon état ; il témoigne des efforts entrepris et contribue à véhiculer l'image d'un territoire de qualité.

## le fleuve et son identité paysagère et culturelle

Le patrimoine garonnais repose sur une véritable culture du fleuve et des paysages typiques. Les us et coutumes, les perceptions d'hier et d'aujourd'hui, témoignent de relations particulières entre le fleuve et les hommes. Le Plan Garonne entend développer et valoriser la référence à l'unité garonnaise, propice à une plus grande cohérence des actions sur l'ensemble de son corridor.

Afin d'enrichir ce volet, le Sméag s'est porté maître d'ouvrage d'une étude diagnostic des paysages sur l'ensemble de la Garonne. Cette étude permettra de mieux appréhender les enjeux paysagers dans les projets concernant le fleuve. ■

1. Ripisylve : formation végétale particulière qui se développe sur les berges des cours d'eau et plans d'eau selon un gradient lié à la proximité de l'eau.
2. Amphihalins : poisson dont le cycle de développement se déroule en partie en eau douce et en partie en mer : saumon atlantique, truite de mer, esturgeon européen, grande alose, alose feinte, anguille, lamproie marine et lamproie fluviatile.

5

info garonne n° 12 octobre 2006

zoom

# natura 2000 : préserver la biodiversité

Les deux années qui viennent vont être mises à profit pour élaborer une stratégie de conservation des espèces et des milieux d'intérêt communautaire. Le bassin de la Garonne est évidemment concerné.



■ Légende à venir

Les directives européennes Oiseaux du 2 avril 1979 et Habitats du 21 mai 1992 mettent en place une politique de conservation des espèces animales et végétales et des milieux naturels considérés comme rares ou menacés à l'échelle européenne. Les sites qui composent le réseau Natura 2000 (Zones spéciales de conservation pour la directive Habitats, et Zones de protection spéciale pour la directive Oiseaux) doivent assurer le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des habitats d'espèces dans un état de

conservation favorable. Ils doivent faire l'objet d'une gestion visant à maintenir des milieux propres au développement de ces espèces.

Identifiés à partir des inventaires ZNIEFF et des travaux du Muséum national d'histoire naturelle, les sites ont fait l'objet d'une concertation locale, à l'initiative des Préfets, avant d'être trans-

mis au ministère de l'Écologie. Les Sites d'intérêts communautaires (SIC) notifiés par la France à la Communauté Européenne doivent ensuite faire l'objet d'un plan de gestion: le document d'objectifs (DOCOB). C'est cette étape qui est désormais engagée sur la Garonne, en Midi-Pyrénées.

## 1 000 kilomètres de cours d'eau

Le site Natura 2000 de la Garonne en Midi-Pyrénées regroupe le lit du fleuve et ses principaux affluents (Ariège, Hers, Salat, Pique, Neste), soit près de 1 000 kilomètres de cours d'eau. Ceux-ci ont en commun d'être fréquentés, historiquement, par les poissons migrateurs. Certains sont d'intérêt communautaire: le saumon, la grande alose, la lamproie marine. Malgré les aménagements, ces cours d'eau présentent une qualité et une diversité importantes d'habitats aqua-

## les espèces du SIC garonne en midi-pyrénées



■ Légende à venir

**Mammifères:** desman des Pyrénées, loutre.

**Mammifères (chauves-souris):** minioptère de Schreibers, grand murin, vespertilion à oreilles échanquées, petit murin. ■

**Poissons:** saumon atlantique, grande alose, lamproie marine, toxostome, bouvière, barbeau méridional, lamproie de planer.

**Reptiles:** tortue cistude.

**Invertébrés:** écrevisse à pattes blanches.

**Insectes:** cordulie à corps fin, grand capricorne, lucane cerf-volant.

## histoire de garonne

### depuis 8 siècles, le taureau de Bazas est le plus beau...



■ Légende à venir

Le Bazadais voue un véritable culte au taureau. Le pays est en effet le berceau d'une race de bovidés fort appréciée en Aquitaine. Plusieurs fêtes populaires, comme celle des Bœufs Gras de Bazas, juste avant le Mardi-Gras, lui sont consacrées. On y prime les plus beaux spécimens, après les avoir promenés dans toute la ville, fleuris et enru-

bannés. Ils sont les représentants d'une race aux signes distinctifs très marqués: tête courte et légère, profil à peine convexe, chignon arrondi à corne elliptique sortant horizontalement avec sa teinte safranée, ligne droite du dos, robe grise miroitée, squelette fin et musclé, reins courts et larges (autant d'indications précises pour les amateurs de belles bêtes!)... Les fêtes les plus importantes ont lieu à l'occasion de la Saint-Jean. Les éleveurs offrent alors symboliquement un taureau à la municipalité, respectant ainsi une tradition qui remonte à 1283. De grands feux de joie sont allumés à cette occasion. ■

tiques et terrestres (lit mineur, forêts alluviales, prairies humides).

Deux Zones de protection spéciale, définies au titre de la directive Oiseaux, se superposent au site de la Garonne. Il s'agit de la vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne, et de la vallée de Muret à Moissac. Les espèces visées sont principalement des échassiers (héron pourpré, grande aigrette) et des rapaces (aigle botté, milan noir).

## Une large concertation

Compte tenu de sa grande dimension, le site est traité par plusieurs documents d'objectifs.

La Fédération de pêche de l'Ariège est l'opérateur des DOCOB Ariège (document achevé), Hers et Salat (en cours).

Du fait de ses compétences et de l'expérience acquise, le Sméag a été désigné par le préfet de Région pour être l'opérateur de la réalisation des DOCOB de la Garonne en amont de Carbonne (avec la Pique et la Neste) et de la Garonne aval, de Carbonne à Lamagistère.

La partie état des lieux sera réalisée avec l'appui des spécialistes de Nature Midi-Pyrénées, de l'AREMIP, de MIGADO et du CRPF: inventaires naturalistes, cartographie, analyse écologique, analyse socio-économique. Elle se déroulera durant l'année 2007. L'année 2008 sera consacrée à la définition des orientations de gestion, en associant étroitement les partenaires

locaux représentés au sein des comités de pilotage.

La principale ambition du Sméag dans l'élaboration des DOCOB est d'assurer la meilleure concertation possible entre les partenaires, afin que les orientations de gestion répondent bien à l'objectif de conservation des espèces et des

habitats, en prenant en compte les enjeux socio-économiques. Outre les réunions des comités de pilotage et la publication de lettres de liaison, l'information la plus large possible sera diffusée sur la page Natura 2000 du site Internet du Sméag (en ligne à partir de novembre prochain). ■

## témoign garonnais

### Un métier artisanal

«Pêcheur professionnel depuis 9 ans, j'habite sur les bords de la Garonne, en amont de Bordeaux. J'ai grandi auprès du fleuve avec mon père, pêcheur professionnel. J'ai commencé ce métier à l'âge de 20 ans. J'avais déjà derrière moi une

**Laurent Bajolle, pêcheur professionnel**

bonne connaissance de la rivière. «Je fais partie de la centaine de pêcheurs professionnels qui sont actifs sur la Garonne et la Dordogne, et qui pratiquent ce métier passionnant mais difficile en raison des horaires de travail tributaires des phénomènes de marée. La saison est intense et dure sept mois environ. Elle commence en novembre avec la pibale sur l'Isle, et occasionnellement sur la Garonne. En février, je pêche la lamproie en Dordogne, et en avril l'alose en amont de Bordeaux. Certains d'entre

nous continuent à pêcher la crevette blanche durant l'été.

«Ce métier est encore pratiqué de manière artisanale, même si les phénomènes hydrologiques et climatiques ont quelque peu modifié la pratique de la pêche,

nous obligeant à être beaucoup plus polyvalents et mobiles. Pour ma part, je continue à vivre de la pêche, même si les stocks sont en baisse.

«À l'avenir, la préservation de la ressource en eau, l'amélioration de la qualité de l'eau et de la libre circulation des poissons seront la base du maintien de nos ressources halieutiques et de notre activité. Seule une prise de conscience collective de la dégradation des milieux aquatiques incitera les élus et les gestionnaires à agir.»

## brèves

### La gestion de l'eau en Aquitaine

Le conseil régional d'Aquitaine a entrepris une vaste étude sur la gestion de l'eau dans sa région. La Garonne est bien évidemment un des sujets phare de cette réflexion à laquelle le Sméag a été associé. Le directeur général des services de l'EPTB a notamment présenté un état des lieux du fleuve lors d'un séminaire d'évaluation le 15 juin à Bordeaux. Cette manifestation de lancement a été suivie par l'ouverture d'un forum de discussion sur le site Internet du conseil régional. Un second séminaire, centré sur la prospective, est prévu le 23 novembre. ■

### Faut-il sauver le seuil de Beaugard ?

Abandonné par l'État depuis plus de 20 ans, le seuil de Beaugard, à Agen, s'effondre ! Pourtant, vieux de 160 ans, il maintenait un plan d'eau sur la Garonne et garantissait des usages tels que la navigation, l'approvisionnement en eau du canal latéral ou l'alimentation en eau potable.

Toujours aussi dynamique, Guy Saint-Martin, ancien maire de Boé, conseiller général de Lot-et-Garonne et représentant de l'Aquitaine au Comité syndical du Sméag, a souhaité réunir le 19 septembre l'ensemble des personnalités intéressées par la création d'une association pour la réhabilitation du Seuil de Beaugard.

Parallèlement, le Sméag et la Communauté d'agglomération d'Agen, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, se sont engagés à réaliser une étude de faisabilité pour estimer les impacts et les usages inféodés à ce barrage, avant de décider de son avenir. ■

